

# R.C.N.M

Rythmique Club Nîmes Métropole

Nîmes le 14 août 2009

Madame, Monsieur,

Le Rythmique Club de Nîmes Métropole, est heureux de vous présenter son nouveau planning et se réjouit de peut être débuter une nouvelle saison sportive en votre compagnie. L'activité principale du club est la **G.R.** (*Gymnastique Rythmique*) et s'adresse aux jeunes filles dès l'âge de 3 ans.

• **Votre enfant peut pratiquer la GR au sein de « L'école de Gymnastique Rythmique » :**

*Nous avons des écoles de GR à Nîmes et à Caissargues (pratique de loisirs)*

Il y aura alors un entraînement par semaine qui permet aux fillettes de découvrir cette activité, et d'apprendre à connaître les différents engins (corde, cerceau, ballon, massues, ruban). Il est à noter, que pour cette section, le club prêtera les engins aux gymnastes pour les entraînements et pour les démonstrations. Les enfants prépareront des démonstrations qui se font au cours de l'année tout en perfectionnant la technique. La tenue demandée est **un caleçon long noir en lycra sans pieds et le débardeur du club** (*que vous pourrez vous procurer lors de l'inscription*). Le survêtement du club est facultatif.

• **Votre fille peut pratiquer la GR au sein d'une section compétition :**

C'est au cours des premiers entraînements que la monitrice vous dira si votre fille peut intégrer cette section, le choix final restant bien évidemment de votre ressort. Il y aura alors un minimum de 2 entraînements par semaine. Les coûts engendrés par les déplacements sont à la charge des familles.

Pour cette section :

- En CF (préparation à la compétition) : La tenue demandée est **un ensemble shorty** (*à commander lors de l'inscription*)

- En DC (compétition débutante) : La tenue demandée est la veste et le débardeur du club (*commande lors de l'inscription*) et la location d'un justaucorps pour la saison compétitive.

- En compétition avancée : la veste et le débardeur du club ainsi que la location d'un justaucorps sont obligatoires. Les justaucorps pour les individuelles restent au choix des gymnastes.

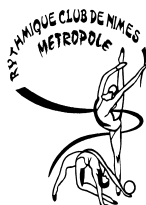
Il est à noter que les gymnastes concourant en individuel devront se procurer leurs propres engins dès que ceux ci seront définis par la monitrice responsable du cours. ***Ces engins seront sous l'entière responsabilité de leur propriétaire.***

• **Une section gym adulte est également à votre disposition:**

2 cours par semaine vous sont proposés afin de vous maintenir en forme en musique...

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez vous adresser aux personnes s'occupant des inscriptions, appeler le 04.66.26.86.59 ou vous connecter sur [www.rythmiqueclub-nimes.com](http://www.rythmiqueclub-nimes.com)

TSVP ⇨



**Rythmique Club Nîmes Métropole**

Stade des Costières—Avenue de la Bouvine

30 907 Nîmes Cédex

Site : [www.rythmiqueclub-nimes.com](http://www.rythmiqueclub-nimes.com)

Tel/Fax : 04.66.26.86.59

E-Mail : [rcdn@9online.fr](mailto:rcdn@9online.fr)

Agrément Jeunesse et Sports : 30 S 456 / 86

NAF : 926 C / SIRET : 37956699500021

Nîmes  
GRS  
Métropole

### **Permanences d'inscriptions :**

- ❖ **A Nîmes** : Du 2 au 11 septembre 2009 inclus, du lundi au vendredi, les après midis de 14h30 à 19h30  
A partir du 14 septembre 2009 les mercredis et vendredis après midis de 15h00 à 19h30  
Lieu des permanences : bureau du club : stade des Costières (du même côté que l'escrime) au 1<sup>er</sup> étage.  
***Les renseignements pour la section de Caissargues pourront également être donnés ces jours là***

COURS D'ESSAI GRATUITS LES MARDIS ET MERCREDIS du 15 au 30 septembre 2009 inclus,  
selon les horaires et les années d'âge des cours des écoles de GR :

- pour les fillettes nées en 2000 et avant : Mardi aux costières de 17h30 à 18h45
- pour les fillettes nées en 2001 ou 2002 : Mercredi de 15h à 16h15 aux costières
- pour les fillettes nées en 2002 ou 2003 : Mercredi de aux costières ou de 13h30 à 14h30 au Parnasse
- pour les fillettes nées de 2004 à 2006 : Mercredi de 10h à 11h aux costières

- ❖ **A Caissargues** : à partir du 16 Septembre, tous les Mercredis de 9h30 à 11h00 ou à Nîmes aux jours et heures ci-dessus  
Lieu des permanences : salle St Exupéry (zone Euro 2000).

COURS D'ESSAI GRATUITS AUX HORAIRES DES PERMANENCES

#### Horaires des cours pour la saison en fonction du nombre d'inscriptions :

fillettes nées en 1999, 2000, 2001 Les mercredis de 9h15 à 10h30

fillettes nées 2001, 2002, 2003 : 10h30 à 11h30

ou 9h30 à 11h00 pour les fillettes de 2003 à 2000

**Aucune inscription ne sera assurée si le dossier n'est pas complet**

**Aucune gymnaste ne sera acceptée en cours avant le dépôt du dossier COMPLET**

*Règlement de la cotisation, 2 photos d'identité, un certificat médical  
et 10 enveloppes autocollantes (petit format long = 1/3 du A4) timbrées au tarif normal en vigueur  
libellées à votre adresse avec le nom de l'enfant s'il est différent du votre.*

**Reprise de TOUS les cours : le lundi 14 septembre 2009**

**LES DOSSIERS DEVRONT ETRE COMPLETES AVANT LA REPRISE DES COURS.**

Vous remerciant par avance de nous faire confiance, nous vous adressons nos sincères salutations sportives.

Le Conseil d'Administration

## DETAILS PRATIQUES

### Pour les règlements nous acceptons :

- les bons CAF (prévoyez de faire un chèque de 48 € qui vous sera rendu en Septembre en échange des bons CAF)
- les participations des comités d'entreprise (demandez votre attestation lors de la réinscription)
- la participation du CCAS aux activités de loisirs (prévoyez de faire un chèque de 99,85 € qui vous sera rendu à la réception de leur contribution)